

ITALIEN

Écrit

Toutes séries

Commentaire d'un texte

Le jury a proposé cette année un extrait d'une nouvelle intitulée *Un paio di occhiali*, tirée du recueil *Il mare non bagna Napoli* de Anna Maria Ortese. Il s'agissait d'un choix assez « classique » : la nouvelle, souvent citée dans les études portant sur la représentation de l'Italie méridionale de l'après-guerre, fait partie des œuvres les plus célèbres de l'auteur, née à Rome en 1914 dans une famille modeste qui s'établit à Naples en 1928. Autodidacte et contrainte de travailler pour vivre, Anna Maria Ortese entreprend une difficile carrière de journaliste et d'écrivain. Le recueil *Il mare non bagna Napoli*, publié par Einaudi en 1953, est son premier grand succès public et critique, marqué cependant par les violentes polémiques que suscite la représentation impitoyable de la société et de l'intelligentia napolitaines, au point que l'œuvre a pu être interprétée – à tort – comme un livre « contre » Naples.

Le texte proposé, on l'a dit, fait partie des œuvres les plus connues d'Anna Maria Ortese : l'extrait était tiré des premières pages d'une nouvelle qui met en scène une famille napolitaine très pauvre, confrontée à la quasi cécité d'une des enfants, Eugenia. L'achat d'une paire de lunettes permet à la petite fille de découvrir le monde pour la première fois, d'abord avec émerveillement, lorsqu'elle observe les beaux quartiers depuis la boutique de l'opticien, puis avec horreur, à la fin de la nouvelle, quand elle chausse ses lunettes chez elle et que son regard se pose sur la cour misérable de son immeuble. Anna Maria Ortese elle-même affirme que le recueil s'enracine dans un sentiment de rejet de la réalité, perçue comme incompréhensible, et de détestation du « mécanisme des choses qui surgissent dans le temps, et par le temps sont détruites »¹, sentiments exacerbés par l'expérience de la guerre : la ville de Naples lui offre l'occasion d'exprimer cette « névrose », qui n'exclut pas, bien au contraire, une observation attentive de la situation objective de la ville, marquée par de très fortes inégalités sociales. L'expérience phénoménologique de la petite Eugenia permet donc à la fois la dénonciation de la misère et des injustices sociales et l'expression d'un rapport « halluciné » avec le réel.

Dans l'ensemble, les candidats ont bien compris le texte, tant sur le plan linguistique que sur le plan des contenus et des effets littéraires. Cependant, le jury a décidé, cette année, de ne pas attribuer la note de 20/20 : même en tenant compte de la difficulté intrinsèque de l'exercice, qui requiert des compétences variées, allant de la lecture critique d'un texte complexe à la mise en français correcte d'un passage délicat à traduire, le jury a estimé que les meilleures copies contenaient cependant, tantôt dans le commentaire, tantôt (le plus souvent) dans la version, des erreurs qui ne permettaient pas l'attribution de la note maximale. Il n'en reste pas moins que la « tête du paquet » présentait un niveau général tout à fait satisfaisant. Plus largement, on ne peut que saluer l'effort des candidats pour rédiger dans un italien correct et compréhensible : rares sont les copies pour lesquelles une note très basse s'explique par une maîtrise gravement insuffisante de la langue (erreurs dans la conjugaison du présent, problèmes systématiques d'accord, méconnaissance des articles contractés, etc). Il va sans dire que le jury est indulgent pour les fautes de langue, lorsqu'elles ne sont ni trop nombreuses ni trop lourdes et qu'elles n'entravent pas l'expression de la pensée. En revanche, on s'étonne de la difficulté des candidats à *recopier* correctement le texte : il est curieux que certains mots (par exemple, « occhialaio ») soient estropiés dans le commentaire et que les noms des personnages subissent d'improbables transformations. Ces négligences produisent un effet fâcheux sur le lecteur.

Certains étudiants étaient très bien préparés sur la thématique méridionale, avec les avantages et les inconvénients que peuvent présenter la connaissance du contexte et la maîtrise de références extérieures à l'extrait proposé : plusieurs candidats ont eu tendance à « recracher » un cours sur la représentation de Naples dans la littérature italienne ou à proposer une étude de la totalité de la nouvelle au lieu d'analyser le texte, de sorte qu'ils n'ont pas obtenu de meilleurs résultats que les candidats qui découvraient l'extrait pour la première fois. Rappelons que l'épreuve ne se présente en aucun cas comme une « question de cours » sur tel ou tel aspect de la culture et de l'histoire italiennes, bien que certaines connaissances élémentaires soient requises : en l'occurrence, il était bon d'avoir quelques lumières sur la situation socio-économique de l'Italie dans l'après-guerre ou sur la ville de Naples et, plus largement, sur certaines réalités antérieures au nouveau millénaire (trop de candidats paraissent ignorer l'existence de la lire, devenue « lyre » ou « livre » dans leurs versions...). À ce propos, le jury s'étonne que plusieurs candidats, sans doute induits en erreur par certaines formes que le dictionnaire indiquait comme des « toscanismes », aient situé l'action... à Florence, alors que d'autres indices linguistiques (notamment les expressions dialectales dans les dialogues) venaient confirmer les informations données par le titre du recueil. Par ailleurs, certaines copies trahissaient une vision trop simpliste des différents milieux sociaux : la misère du logement de la famille Quaglia a conduit un nombre élevé de candidats à parler de « contadini », ce qui suggère un raccourci franchement schématique entre pauvreté et monde agricole, ainsi qu'une ignorance surprenante du prolétariat urbain. De même, certains étudiants paraissaient ne pas comprendre la détresse financière de la famille d'Eugenia et

¹ A. M. Ortese, *Il « Mare » come spaesamento*, in *Il mare non bagna Napoli*, Milano, Adelphi, 1994, p. 10.

accusaient tout bonnement la tante – personnage certes haut en couleurs, et même un peu caricatural – d'« avarice » ou de « matérialisme », allant jusqu'à bâtir leur commentaire sur un antagonisme entre Eugenia et sa tante. Sans négliger, naturellement, le comique lié à la figure de la tante, à sa rudesse et à ses exclamations répétées, il fallait bien comprendre que l'achat des lunettes représente bel et bien, pour cette famille démunie, un sacrifice considérable. La version trahissait parfois la même méconnaissance des réalités sociales de l'après-guerre : trop de candidats ont traduit « catino » (cuvette, bassine) par « lavabo », voire « salle de bains », alors qu'il est évident que la famille ne jouit pas du confort de l'eau courante...

Pour ce qui est d'une compréhension plus fine de l'extrait proposé, le jury a dû constater que les différents niveaux temporels du récit ont parfois été mal identifiés : le passage du passé simple et de l'imparfait au plus-que-parfait (« Era stata una settimana prima... ») correspondait à une analepse que trop peu de candidats ont su nommer et surtout exploiter dans le commentaire. Nous rappelons au passage que le vocabulaire de base de l'explication de texte, notamment concernant la temporalité et la focalisation, est bien souvent indispensable pour dégager la structure d'un texte. Certaines copies n'ont pas bien compris la réplique d'Eugenia (« Mammà, oggi mi metto gli occhiali ») : l'action des premiers paragraphes se situe au moment où la petite fille va recevoir ses lunettes, tandis que le retour en arrière la met en scène au moment où les lunettes ont été commandées ; par ailleurs, le début du texte faisait allusion à un troisième moment, antérieur à la visite chez l'opticien (« quando si erano accorti che la bambina non ci vedeva »). Une mauvaise compréhension de l'enchaînement des épisodes a parfois produit un faux-sens grave sur la chute de l'extrait (qui n'était pas, évidemment, la chute de la nouvelle) : certains candidats ont ainsi affirmé que la tante refusait d'acheter les lunettes ou que la petite fille renonçait définitivement à un tel luxe.

Si le contraste qui structurait le texte (la misère du logement d'Eugenia / le luxe des beaux quartiers) a été bien identifié dans toutes les copies, il a parfois conduit à des problèmes méthodologiques : trop de copies se sont contentées d'une paraphrase en deux parties, sans réussir à proposer une véritable analyse de la totalité du texte et de ses effets. De ce point de vue, les commentaires linéaires étaient souvent les plus décevants. Toujours en ce qui concerne la méthode, le jury souhaiterait insister sur l'annonce du plan, moment indispensable de l'introduction : trop souvent, cette annonce était si vague qu'il était impossible de comprendre si le candidat mènerait un commentaire linéaire ou analytique. Nous rappelons donc que cette annonce doit permettre de comprendre à quel type d'analyse nous avons affaire, et que les commentaires linéaires doivent indiquer un découpage précis du texte. En aucun cas le commentaire ne doit se transformer en un mélange des deux méthodes.

La longue description de la rue n'a que rarement donné lieu à des commentaires convaincants : la plupart des copies ont bien perçu l'importance des couleurs, mais sans parvenir à mettre au jour la logique interne et le rythme du passage et sans analyser la focalisation. Il était important de montrer comment la description, en apparence très détaillée et « objective », relevait d'une transfiguration du réel propre au regard subjectif de la petite fille. De même, seules quelques rares copies ont su faire un usage habile et pertinent de la notion de description « picturale » : il ne suffit pas de relever la liste des adjectifs de couleurs pour justifier une telle grille de lecture. Les meilleures copies ont à juste titre été très attentives aux différentes métaphores et comparaisons (« che sembravano giocattoli », « grandi come case », « i capelli d'oro », « come ceci di frutta artificiale »), qui contribuaient à transformer la scène, perçue par un regard enfantin, en décor de conte de fées.

Le jury a particulièrement valorisé les copies qui ont proposé des analyses approfondies et originales : la thématique de la religion (qu'il ne fallait pas aborder de manière simpliste ou moralisatrice), le personnage de la tante (dont il convenait de percevoir la complexité, à mi-chemin entre le comique et le pathétique) et celui de l'opticien (dont le paternalisme condescendant n'a pas échappé aux lecteurs les plus perspicaces), la possibilité de lire l'extrait comme le récit d'un miracle, d'une épiphanie ou d'une expérience initiatique, l'ambiguïté de la position du narrateur extradiégétique (qui laisse çà et là transparaître la compassion ou la condamnation), l'alternance du style direct, du style indirect et du style indirect libre sont autant d'aspects qui ont donné lieu à quelques développements particulièrement fins et convaincants. Signalons, à titre d'exemple, l'analyse très complète qu'un candidat a proposée sur l'isotopie de la cécité : en commentant l'obscurité du logis-grotte, le sommeil des deux petits et les yeux pleins de savon de la tante, le candidat a fort bien montré qu'Eugenia n'est pas la seule à ne pas voir. La pauvreté frappe toute la famille d'une cécité qui correspond à une fuite hors d'une réalité intolérable, tandis que les sœurs aînées expriment le même rejet du monde et de leur condition par leur choix de prendre le voile.

Traduction d'une partie ou de la totalité du texte

Dans de nombreuses copies, la version paraît franchement négligée. Est-ce dû à un manque de pratique de l'exercice, à une mauvaise gestion du temps de l'épreuve, à l'illusion que la traduction serait plus « facile » que le commentaire et exigerait moins d'attention ? Le fait est que les candidats des prochaines sessions sont invités à soigner davantage cette partie de l'épreuve : de nombreuses étourderies (fautes d'orthographe, accents fantaisistes, problèmes d'accord, phrases entières escamotées, lapsus, répétitions, présence de mots italiens, notamment « e » au lieu de « et »...) pourraient être évitées grâce à une relecture plus vigilante de la copie. Par ailleurs, même lorsque le texte a été bien compris, la mise en français laisse souvent à désirer : le jury a ainsi constaté avec stupéfaction qu'un nombre anormalement élevé de candidats ignorent purement et simplement l'existence de l'imparfait du subjonctif, comme l'ont montré les traductions fautives de la proposition concessive « benché non mancasse di aggiungere... ». Au lieu de la traduction attendue (« bien qu'elle ne manquât pas d'ajouter... »), les correcteurs ont trouvé, la plupart du temps, un

simple imparfait de l'indicatif (« ~~bien qu'elle ne manquait pas~~ »), qui constitue un très grave solécisme lourdement pénalisé, ou un subjonctif présent (« bien qu'elle ne manque pas »), qui provoque une rupture de la concordance des temps inacceptable dans un texte littéraire. Et la liste est longue des variantes erronées (« manqua », « mancasse », voire « manca »...). Il serait vain de proposer un relevé des « perles » glanées au fil des copies, mais il convient d'attirer l'attention des candidats sur la nécessité impérative de soigner l'orthographe (les règles d'accord du participe passé doivent être maîtrisées dans le cadre d'un concours exigeant comme celui de la BEL).

Passons à quelques observations plus générales de méthode : certains candidats – heureusement rares – réécrivent totalement le texte, altérant la syntaxe et redistribuant les propositions au gré de leur fantaisie. Dans certaines copies, cette tendance était flagrante pour la première phrase, dont il fallait s'efforcer de respecter la disposition, qui correspondait à une stratégie narrative précise (le sujet du verbe, « la voce di Eugenia », est repoussé à la fin de la proposition, afin de créer une certaine attente chez le lecteur : l'ordre régressif est certes plus fréquent en italien, mais l'inversion du sujet et du verbe reste possible en français, surtout dans un texte littéraire). Rappelons que chaque fois que la traduction littérale est acceptable, elle doit être adoptée : il n'y a aucune raison, par exemple, de traduire, comme l'a fait un candidat, « fragile e tranquilla » par « frêle et sereine », ce qui biaise la caractérisation du personnage, alors qu'il était non seulement possible, mais souhaitable de traduire par « fragile et tranquille ».

Le défaut inverse est cependant plus fréquent : trop de candidats s'en tiennent à une traduction mot à mot, qui accumule les italianismes et les impropriétés en français, au point que le texte traduit est purement et simplement illisible. Il n'est pas possible, par exemple, de traduire « andare soggetta [...] alla carità della cognata » par « aller sujette [...] à la charité de la belle-sœur » ou « Di suo, però, aveva qualche cosa da parte » par « De sien, toutefois, elle avait quelque chose de côté ». Une erreur du même type, moins grave mais très fréquente, a consisté à traduire « si levò » par « se leva » au lieu de « s'éleva » : le calque de l'italien produisait une impropriété en français. De même, trop de candidats ont traduit « mi metto gli occhiali » par « je me mets les / mes lunettes ». Il faut bien reconnaître cependant que certains passages de la version étaient particulièrement délicats à comprendre et à rendre en français : le jury a pu être indulgent, ne pénalisant que très légèrement les maladroites d'expression.

Les futurs candidats trouveront ci-dessous, accompagnée de quelques notes explicatives, une proposition de traduction qui s'efforce de respecter l'exigence de fidélité propre à l'exercice.

Traduction proposée

Du petit lit au fond de la pièce, une vraie grotte, dont la voûte basse était couverte de toiles d'araignées², s'éleva, fragile et tranquille, la voix d'Eugenia :

« Maman, aujourd'hui je mets mes lunettes. »

Il y avait une sorte de jubilation secrète dans la voix modeste de la petite fille, troisième enfant de don Peppino (les deux aînées, Carmela et Luisella, étaient chez les sœurs, et elles prendraient bientôt le voile, tant elles s'étaient persuadées que cette vie est un châtement ; et les deux petits, Pasqualino et Teresella, ronflaient encore, à l'envers, dans le lit de leur mère).

« C'est ça, et casse-les tout de suite, surtout ! » insista, derrière la porte de la petite pièce, la voix toujours irritée de la tante. Elle faisait payer à tout le monde les malheurs de sa vie, au premier rang desquels celui de ne pas s'être mariée et de devoir dépendre, comme elle le racontait, de la charité de sa belle-sœur, bien qu'elle ne manquât pas d'ajouter qu'elle offrait cette humiliation à Dieu. Elle avait cependant mis de côté quelque argent et elle n'était pas méchante, si bien qu'elle s'était proposée de faire faire ses lunettes à Eugenia, lorsqu'on s'était rendu compte, à la maison, que la petite n'y voyait rien. « Avec ce qu'elles coûtent ! Huit mille lires, rien que ça ! » ajouta-t-elle. Puis on entendit couler l'eau dans la baignoire. Elle était en train de se laver la figure, plissant ses yeux pleins de savon, et Eugenia renonça à lui répondre.

Du reste, elle était trop, trop contente.

Elle était allée, une semaine plus tôt, avec sa tante, chez un opticien de la *via Roma*³. Là, dans ce magasin élégant, plein de tables brillantes et avec un reflet vert, merveilleux, qui tombait en pluie d'un rideau, le docteur avait mesuré sa vue, en lui faisant lire plusieurs fois, à travers certaines lentilles qu'il changeait ensuite, des colonnes entières de lettres de l'alphabet, imprimées sur un panneau, certaines grosses comme des boîtes de conserve, d'autres petites comme des têtes d'épingle⁴.

² La traduction mot à mot (« avec la voûte basse de toiles d'araignées pendantes ») n'a pas été sanctionnée très sévèrement dans les copies, mais elle paraît tout de même difficilement acceptable. La traduction proposée ici a été choisie pour sa clarté, mais elle est légèrement inexacte, dans la mesure où le texte suggère que la voûte est véritablement créée par les toiles d'araignées. D'autres solutions sont envisageables (par exemple, « où pendaient des toiles d'araignées, formant une voûte basse », « dont les toiles d'araignées pendantes abaissaient encore la voûte », etc.).

³ La traduction des toponymes est toujours délicate : elle obéit à des modes et des tendances plus qu'à de véritables règles. Nous proposons ici, conformément à une habitude traductive de plus en plus répandue, la transcription des deux éléments du toponyme, précédée de l'article défini en usage dans des contextes similaires. La traduction par « rue de Rome » paraît franchement incongrue, tant elle rappelle une célèbre artère parisienne.

⁴ Pour la traduction de « scatole » et de « spilli », nous ajoutons, comme l'ont fait plusieurs copies, une caractérisation, par souci de clarté et d'expressivité, mais aussi pour des raisons de rythme de la phrase.

Thème

Série Langues vivantes

Le texte de Georges Bataille qui a été soumis cette année aux candidats ne présentait qu'un nombre très modéré de difficultés lexicales. Son style, caractérisé par une parataxe insistante, ne posait aucun problème de construction syntaxique majeur. En revanche, il permettait d'évaluer la maîtrise de certaines règles et connaissances grammaticales que le jury considère comme « classiques » et nécessaires pour un élève entamant sa scolarité à l'ENS de Lyon. On citera :

- la conjugaison de verbes irréguliers au « passato remoto ». Dans certaines copies, le jury a trouvé des formes incorrectes même pour des verbes très courants, telles que « vollei » pour « volli » ou « finissii » pour « finii »
- les constructions hypothétiques, dont il fallait identifier le statut. Le jury attire l'attention des candidats sur les constructions des lignes 7 et 12, qui sont de type 1, exprimant une possibilité. Ce type – appelé aussi « réel du présent » – est caractérisé par l'emploi de l'indicatif : présent et futur, respectivement dans la protase et l'apodose. Mais lorsque le récit est transposé au passé, comme dans les lignes indiquées, la protase requiert l'indicatif imparfait et l'apodose requiert le conditionnel passé (ou futur dans le passé). Le jury a été confronté ici à de nombreuses fautes, relevant soit d'une mauvaise interprétation du statut de l'hypothèse, que les candidats ont pris pour un « irréel du passé » (en employant le subjonctif imparfait dans la protase), soit d'un non-respect de la concordance des temps et de l'antériorité des propositions, les unes par rapport aux autres
- le futur dans le passé : il y en avait trois dans le texte, et la plupart des candidats ont su les reconnaître
- la distinction entre un participe présent (ou un adjectif verbal) et un gérondif : le jury regrette notamment des formules aberrantes telles que « Non era un senza-senso gridando ? » pour « N'était-ce pas un non-sens criant ? »
- le respect des concordances de temps en particulier dans l'usage du subjonctif : aux lignes 14-15, le jury a accepté la traduction au subjonctif et à l'indicatif de la tournure « celui qu'on a chargé de ». Mais le choix du subjonctif exigeait ici un imparfait, qui, de plus, devait être repris dans la coordonnée : « e tremasse all'idea »
- la traduction du « on » français qui, dans ce texte, aurait été souvent mieux rendu par un passif que par un « si »

Dans l'ensemble des 21 copies corrigées, le jury se réjouit de n'avoir trouvé cette année – contrairement aux années précédentes – aucune copie faisant preuve d'une ignorance totale de ces règles, mais plutôt, parfois, d'une maîtrise encore très hésitante et imparfaite. Il tient à féliciter les candidats et leurs enseignants.

Malgré son apparente – et presque déconcertante – simplicité, le style de Bataille cachait quelques difficultés d'interprétation, et nécessitait une lecture attentive et réfléchie pour éviter les contre-sens, voire les non-sens. Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent consacrer un moment important de leur travail à la lecture répétée du texte, avant d'en entreprendre la traduction. Cela aurait peut-être permis à un plus grand nombre de candidats de comprendre que « l'indicateur » (ligne 4) donne les horaires des trains (ce qu'éclaire la phrase suivante) ; ou que lorsqu'il se « frotte le corps avec une serviette mouillée » parce qu'il a trop chaud, le personnage n'est pas en train d'« asciugarsi », comme s'il sortait de la douche.

Par ailleurs, le jury a constaté de nombreuses approximations lexicales et orthographiques dans la traduction italienne, ainsi que plusieurs calques du français, de gravité inégale, allant du « per errore » (auquel on préférera, en italien, « per sbaglio »), au « ritrovare » (qui ne s'emploie pas, en italien, au sens de « rencontrer » quelqu'un), en passant par « andare ai gabinetti » (strictement incompréhensible en italien, qui dira plutôt « andare in bagno », ligne 21).

Enfin, le jury a tenu compte de la particularité de ce texte, qui utilise des formulations telles que « téléphone » (ligne 1) pour « coup de téléphone », ou « je voulais les heures » (ligne 5) pour « je voulais les horaires », et a accepté, autant « telefono » que « telefonata » (mais pas « colpo di telefono »...). Le jury a considéré que ces « étrangetés » du texte français pouvaient être maintenues ou « lissées » en italien. Elles n'autorisent cependant pas les candidats à « réécrire » le texte et à s'en écarter par de longues périphrases, comme cela a parfois été fait, même dans les meilleures copies. La dernière phrase de ce rapport sera donc employée à rappeler aux candidats à quel point leur traduction doit être littéralement proche du texte italien.

Traduction proposée

Ero paralizzato, non potendo muovermi dall'albergo nell'attesa della telefonata : non potevo evitare niente : mi era tolta¹ la minima iniziativa. Scesi a cenare nella sala da pranzo dell'albergo. Mi alzai ogni volta che sentivo il telefono. Temevo che, per sbaglio, la telefonista chiamasse la mia camera. Mi feci dare l'indicatore ferroviario e mandai a prendere dei giornali. Volevo gli orari dei treni che vanno da Barcellona a Parigi. Avevo paura che uno sciopero generale m'impedisce di andare a Parigi. Volli leggere i giornali di Barcellona, e leggevo ma non capivo quel che leggevo. Pensai che, se necessario, sarei andato fino al confine con la macchina.

Mi chiamarono alla fine della cena : ero calmo, ma suppongo che se avessero sparato una rivoltellata vicino a me, l'avrei a malapena sentita. Era Michele. Mi chiedeva di andarlo a raggiungere. Gli dissi che, per adesso non potevo farlo,

per via della telefonata que aspettavo, ma che, se non poteva venirmi a trovare in albergo, lo avrei raggiunto io in nottata. Michele mi diede l'indirizzo dove incontrarlo. Voleva assolutamente vedermi. Parlava come uno che è stato incaricato di dare ordini, e trema all'idea di dimenticare qualche cosa. Riattaccò. Diedi una banconota al centralinista e me ne tornai in camera dove mi sdraiai. Faceva in quella camera un caldo opprimente. Trangugiai un bicchier d'acqua preso al lavandino: l'acqua era tiepida. Mi tolsi la giacca e la camicia. Vidi il mio torso nudo nello specchio. Mi sdraiai ancora una volta sul letto. Bussarono per portarmi un telegramma di Xénie: come avevo immaginato, sarebbe arrivata l'indomani col rapido di mezzogiorno. Mi lavai i denti. Mi strofinai il corpo con un asciugamano bagnato. Non osavo andare in bagno per paura di perdere la chiamata del telefono. Volli ingannare l'attesa contando fino a cinquecento. Non arrivai alla fine. Pensai che non c'era niente che valesse la pena di mettersi in uno stato di angoscia tale. Non era forse un nonsenso lampante? Dall'attesa a Vienna, non avevo vissuto nulla di più crudele. Alle dieci e mezza, squillò il telefono: ero in comunicazione con l'albergo dove era scesa Dirty. Domandai di parlarle personalmente. Non potevo capire che mi facesse parlare da qualcun altro. La comunicazione era cattiva, ma riuscii a rimanere calmo e a parlare chiaramente. Come se fossi l'unico essere calmo in quell'incubo.

Oral

Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Cette année, deux candidats de la section Lettres et Arts se sont présentés à l'épreuve d'analyse de textes hors programme en italien. Le jury avait proposé quatre articles, tirés d'un panel de revues et de quotidiens italiens, qu'il avait choisis aussi différents que possible. En l'occurrence, il s'agissait de deux articles publiés dans *Repubblica* et *Left* (que les candidats n'ont pas tirés) et de deux articles publiés respectivement dans *L'Espresso* et *Libero*.

Le premier article, intitulé « Caro nipote, studia a memoria » était écrit par Umberto Eco sous forme d'une lettre adressée à son petit-fils, revendiquant l'importance de la mémoire, pour l'individu comme pour la société. Il était assez ardu de tirer un commentaire original de cet article à la thèse et à la forme non seulement simples, mais consensuelles. La candidate a su néanmoins élaborer une analyse fine de la structure rhétorique de l'argumentation, soutenue par une maîtrise solide de la langue italienne et une connaissance satisfaisante de l'histoire italienne. Sur ce dernier point, certaines lacunes se sont néanmoins révélées au moment de la discussion avec le jury, qui a été surpris de constater que la candidate ignorait des faits historiques majeurs tels que la Marche sur Rome.

Le second article, intitulé « Ma quale omofobia a scuola. Hanno letto un brano porno » écrit par Mario Giordano, est un acte d'indignation contre la lecture, dans un lycée de Rome, du roman de Melania Mazzucco, *Sei come sei*. Le candidat a proposé un commentaire très fin des procédés rhétoriques mis en œuvre par l'auteur dans une intention clairement polémique, tout en élargissant le discours au contexte politique italien, bien au-delà des deux questions de l'homophobie et de la censure littéraire, que l'article soulevait naturellement. Le jury a également apprécié l'effort fourni par le candidat pour établir une véritable discussion, en saisissant les opportunités de développement offertes par les questions. En revanche, le jury a regretté une maîtrise parfois hésitante de la langue italienne et de nombreuses fautes.

Malgré leur diversité, les deux commentaires ont reçu la même note de 16/20.

Série Langues vivantes - Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

Cette année, le jury a proposé au tirage, pour chaque œuvre au programme, trois textes différents. Les cinq candidates admissibles ont travaillé sur trois poèmes de Leopardi (*A sé stesso*, *Alla luna*, *Canto notturno di un pastore errante dell'Asia*), un chapitre de *Della Dissimulazione onesta* de Torquato Accetto (XIX. *Del dissimular all'incontro dell'ingiusta potenza*) et une nouvelle de la troisième journée du *Decameron* (III, 10, du début à « ...nel quale Domeneddio l'aveva dannato »).

Dans l'ensemble, les candidates ont fait preuve d'une connaissance solide et satisfaisante de la langue italienne, de la méthodologie de l'exercice et des œuvres au programme. Le présent rapport fera état des lacunes, parfois graves, qu'il a néanmoins constatées.

Les explications portant sur les poèmes tirés des *Canti*, notées respectivement 14/20 (*A sé stesso*), 15,5/20 (*Alla luna*) et 17,5/20 (*Canto notturno...*) ont, sans exception, laissé de côté un aspect pourtant décisif : aucune des candidates n'a appuyé son commentaire sur une analyse un tant soit peu précise de la versification et du rythme. Les remarques étaient souvent fines et judicieuses (d'où les notes de bon niveau) ainsi que les liens établis avec d'autres poèmes des *Canti* ; en revanche, la spécificité de l'écriture poétique n'a jamais été mise en avant et les candidates auraient sans doute

commenté de la même façon des textes en prose. Il ne s'agissait pas de demander une maîtrise de l'analyse poétique ou une connaissance approfondie du vocabulaire technique sur la versification ; mais le jury attendait, par exemple, que les candidates soient capables de relever les effets de tonalité et de sens d'un enjambement, d'une césure, d'une inversion dans la structure et le rythme des vers. L'attention aux effets de l'écriture et à ses spécificités est décisive pour cette épreuve d'explication littéraire.

Pour l'explication du chapitre de Torquato Accetto (notée 14/20), le jury n'attendait pas une maîtrise de la tradition juridique et politique sur la façon d'agir face au tyran. Il attendait néanmoins une bonne connaissance de l'œuvre. C'est à partir de la définition simple qu'Accetto donne de la dissimulation et de la simulation dans son chapitre VIII: « Si simula quello che non è, si dissimula quello ch'è », que l'on pouvait mieux comprendre la spécificité de la dissimulation face au tyran : le *simulare* (« dover pigliare abito allegro nelle presenza de' tiranni ») est également nécessaire (en plus du *dissimulare*) devant l'*ingiusta potenza*. Malgré de très fines remarques ponctuelles, la candidate n'a pas su dégager cet aspect structurel dans son commentaire.

Le début de la nouvelle d'Alibech (*Dec.*, III, 10) a donné lieu à une explication (notée 14/20) fluide et riche, mais marquée par quelques erreurs d'interprétation principalement dues à la méconnaissance du sens qu'avaient certains mots au moment où Boccace écrivait, sens bien différent de celui qu'ils ont en italien contemporain (*ragione/ragionare ; semplice ; appetito*). Par ailleurs, le jury attendait que l'explication mette en avant la façon dont cette nouvelle reposait explicitement sur un matériau proprement littéraire et langagier, un *modo di dire*. Une plus grande attention à la spécificité de la langue italienne ancienne et à la construction rhétorique du texte devait être apportée.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Les textes proposés aux candidates cette année étaient des articles récents tirés de *Il Sole 24 Ore* et de *la Repubblica* et ils portaient sur les sujets suivants :

- les évolutions récentes de l'italien parlé, notamment l'acceptation d'expressions nouvelles ou autrefois considérées erronées (Matteo Mottolose)
- le problème de la démocratie dans les institutions européennes et les rapports de celles-ci avec les électeurs de l'Union (Guido Rossi)
- l'évolution de FIAT depuis que cette entreprise est dirigée par Sergio Marchionne (Andrea Malan)
- les affrontements entre tifosi de la Fiorentina et de Naples et le scandale suscité par le fait que les représentants de l'ordre public auraient négocié avec le chef des « ultras » napolitains, fils d'un bandit de la « camorra », la garantie que le match se déroulerait sans heurts (Aligi Pontani)
- le poids actuel de la corruption sur l'économie italienne et le fait que la seule sanction efficace serait la réprobation de la part de la société, laquelle semble souvent approuver, dans ces affaires, la conduite criminelle (Luigi Zingales)

Cinq candidates ont présenté cette épreuve, et leurs notes se sont échelonnées de 11 à 20. Deux candidates ont en effet montré une maîtrise excellente de la langue, la capacité de comprendre les textes dans toutes leurs nuances et de répondre aux questions de manière rapide et correcte, apportant des informations sur les sujets traités qui allaient au-delà de ce qu'on pouvait attendre d'un bon candidat (20/20). Une candidate a su choisir un passage significatif de l'article qui lui a été soumis (portant sur la corruption), mais elle a eu besoin de faire de nombreuses digressions avant de montrer qu'elle avait saisi le sens global de ce texte, laissant parfois apparaître une certaine confusion entre la corruption et la grande criminalité organisée. Son excellente prestation orale lui a néanmoins valu une note élevée (18/20). La candidate qui a composé sur l'article concernant FIAT a montré des difficultés dans l'exposition du texte : elle s'est étendue sur des problématiques limitrophes sans entrer dans le vif du sujet. Grâce à son bon niveau d'italien, elle a tout de même obtenu une assez bonne note (12/20). Enfin, la candidate ayant présenté le texte concernant la démocratie dans l'Union Européenne a présenté ce texte de manière peu claire (notamment en raison de certaines approximations grammaticales et lexicales), sans parvenir à en saisir les idées principales. Elle a également montré quelques difficultés à exploiter les questions par lesquelles le jury a tenté de l'orienter vers de meilleures réponses. Le jury a néanmoins été sensible à ses efforts de compréhension durant l'entretien (11/20).

Le jury se félicite de l'excellent niveau des deux meilleures candidates.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Aucun candidat

Série Sciences humaines - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Cette année, trois candidates de la section des sciences humaines se sont présentées à l'épreuve d'analyse de textes hors programme en italien. Le jury avait proposé quatre articles, tirés d'un panel de revues et de quotidiens italiens qu'il avait voulu aussi large et varié que possible. En l'occurrence, il s'agissait d'un article publié dans *Limes* (que les candidats n'ont pas tiré) et de trois articles publiés respectivement dans *Panorama*, *Il Corriere della Sera* et *Libero*.

Le premier article, intitulé « 1994-2014. Berlusconi leader, nel bene e nel male » écrit par Marco Ventura, invitait le lecteur à parcourir les vingt années que Berlusconi a passées au pouvoir en Italie et à en tirer un bilan. Le thème de l'article, tout à fait classique, n'était pas de nature à surprendre la candidate ; le jugement donné par le journaliste – généralement positif – l'était sans doute un peu plus. Le jury pensait donner ainsi l'opportunité à la candidate de nourrir son commentaire, grâce aux lectures faites lors de ses années de préparation, qui pouvaient lui avoir présenté un jugement différent. Il a été déçu par une analyse laborieuse, autant du point de vue linguistique que méthodologique, qui s'est rapidement enlisé dans une paraphrase sans véritables éléments de commentaire. De plus, cette analyse trop longue n'a pas laissé suffisamment de temps à l'entretien qui suit le commentaire, auquel le jury attache une importance particulière. La candidate n'a d'ailleurs pas su profiter de l'occasion offerte par les questions qui lui étaient posées, et n'a fait que répéter, en d'autres termes, ce qu'elle avait déjà dit auparavant.

Le second article, intitulé « Il cattolicesimo di un boy scout » et écrit par Ernesto Galli della Loggia, portait sur Matteo Renzi et son inscription dans la religion et la tradition catholiques. Cet article offrait l'occasion d'une réflexion sur les rapports entre la politique et la religion en Italie, que la candidate a su développer, malgré plusieurs imprécisions historiques, dans son commentaire. Le jury a néanmoins sanctionné les très nombreuses fautes lexicales et syntaxiques, qui rendaient la langue non seulement peu fluide mais parfois difficilement compréhensible, et surtout les très grandes lacunes historiques et géographiques révélées au fil du commentaire et au moment de la discussion avec le jury. La candidate ne percevait aucune différence dans la tradition historique et politique de deux régions comme la Vénétie et la Toscane, qu'elle regroupait dans un même « Nord » opposé à un « Sud » tout aussi vaguement délimité. Les questions ont révélé l'ignorance de faits politiques majeurs dans l'histoire italienne du XXe siècle, tels que les Accords de Latran, ou, plus récemment, le « compromesso storico » et la fin d'Aldo Moro.

Le troisième article, intitulé « Quando Napolitano era negazionista sui gulag e Solgenitsyn » et écrit par Davide Giacalone, avait une forte veine polémique. Il accusait l'actuel Président de la République italienne, Giorgio Napolitano, d'avoir été, dans son passé d'homme politique appartenant au Parti communiste italien, négationniste en ce qu'il aurait nié ou minimisé les violences du totalitarisme soviétique. Mais l'article présentait au milieu de la page un encadré publicitaire prenant presque la moitié de l'espace, avec un très grand portrait de Mussolini et la présentation d'une nouvelle édition des œuvres de ce dernier, avec l'invitation à lire « tutto quello che il Duce ha fatto per l'Italia e per il nostro futuro ». La candidate a su exploiter de manière pertinente les différents éléments de cette page du journal *Libero*, et en proposer un commentaire rigoureux et bien informé. Le jury a récompensé la maîtrise méthodologique de l'exercice, mais a regretté quelques lacunes dans la connaissance de l'histoire italienne du XXe siècle et une langue ne faisant aucun compte des accents toniques, ce qui rend l'italien oral à peine compréhensible.

Les notes relativement faibles attribuées par le jury cette année (respectivement 9/20, 7/20 et 11/20) sont dues aux lacunes constatées autant dans la connaissance de l'histoire de l'Italie que dans la maîtrise de sa langue. Les candidats ne doivent pas perdre de vue qu'il s'agit d'une épreuve de langue vivante, nécessitant donc une bonne connaissance de la langue italienne (lexique, syntaxe, prononciation, etc.). D'un point de vue méthodologique, enfin, le jury ne peut que rappeler aux candidats l'importance qu'il accorde au commentaire critique de l'article qui leur est soumis – commentaire qui ne peut se réduire à un résumé ou à une paraphrase – ainsi qu'au moment de la discussion et des questions.

ⁱ On pouvait ici choisir de traduire par « sottratta » qui paraît plus élégant en italien : néanmoins, le jury a préféré traduire par « tolta » pour conserver la répétition du verbe « retirer », dans le paragraphe suivant, avec « mi tolsi la giacca e la camicia ».